

13 sep 2002 -17:00

Appartient à [Verslag van de vergadering van de Ministerraad van 13 september 2002](#)

Transfert vers les Régions des jeunes mis au travail dans le cadre

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre chargé de la Politique des grandes villes et de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une communication relative à la reprise des conventions conclues par l'autorité régionale dans le cadre des plans globaux fédéraux par l'administration des grandes villes (*).

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre chargé de la Politique des grandes villes et de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une communication relative à la reprise des conventions conclues par l'autorité régionale dans le cadre des plans globaux fédéraux par l'administration des grandes villes (*).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan « Rosetta », la politique des grandes villes a reçu l'obligation de mettre à l'emploi 150 jeunes. Une cellule administrative de la Politique fédérale des grandes villes a été créée. Elle a atteint sa vitesse de croisière. En accord avec les Régions, il a été décidé de transférer vers celles-ci la gestion des 150 jeunes engagés lors de la mise en oeuvre de ce plan.(*). voir également le communiqué n° 15 du Conseil de ce jour.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe